



Le 15 octobre, lors de son intervention télévisée.

IMMIGRATION MACRON CHASSE À DROITE

Le chef de l'Etat a promis d'expulser les étrangers délinquants en situation irrégulière. Vaste et difficile tâche.

PAR ERIC HACQUEMAND

La droite et l'extrême droite en ont rêvé, Macron le fera-t-il ? En promettant dans son intervention télévisée que « toutes celles et ceux qui étant étrangers en situation irrégulière et commettant un acte délictueux quel qu'il soit seront expulsés », le chef de l'Etat fait resurgir un vieux serpent de mer : l'application unilatérale de la double peine pour les étrangers. Quitte à voir la montagne accoucher d'une souris...

Afin de montrer qu'il entend passer aux actes, le président devait profiter de son discours, le 18 octobre, devant les policiers et les gendarmes pour confirmer le tour de vis en matière d'immigration. Dès le lendemain de son interview sur TF1, le ministère de l'Intérieur a transmis aux préfetures une circulaire censée traduire en actes le volontarisme affiché par Emmanuel Macron. Instructions précises, procédures clarifiées, délais à respecter...

« Tout doit être fait pour favoriser l'éloignement des personnes en situation irrégulière constituant une menace à l'ordre public », dit en substance cette circulaire. L'objectif est clair : éviter un nouveau dérapage comme celui observé à Lyon il y a quelques jours. Ce durcissement intervient aussi après le limogeage spectaculaire du préfet du Rhône à la suite de l'attentat terroriste à la gare Saint-Charles à Marseille, commis par un ressortissant tunisien en situation irrégulière interpellé à plusieurs reprises pour des délits de droit commun. Les préfets sont prévenus : Macron se veut « intraitable » et ils vont devoir se mobiliser. Même si aucun objectif quantifié n'est officiellement donné aux préfets par refus de la politique du chiffre.

En ayant placé la barre très haut, le président lui-même est attendu au tournant. Si le principe de la double peine est

inscrit dans l'ordonnance du 2 novembre 1945, organiser le retour des clandestins, condamnés ou pas, demeure dans la pratique bien plus complexe. « Quand un étranger en situation irrégulière est sur le sol français, il n'est quasiment jamais reconduit à la frontière », regrette ainsi Laurent Wauquiez qui a fait de la lutte contre l'immigration clandestine l'un de ses marqueurs dans la reconquête de la droite. Selon les chiffres du ministère de l'Intérieur, 13 000 mesures d'éloignement forcées ou de reconduites à la frontière ont pourtant été prises en 2016 (sur 91 000 personnes interpellées en situation irrégulière). « La France expulse peu quels que soient les gouvernements », admet le député LR des Alpes-Maritimes, Eric Ciotti, qui met ainsi en garde contre les « effets de communication post-Lyon et Marseille ». La boîte de Pandore est ouverte. De l'autre côté de l'échiquier politique, les « insoumis » dénoncent, eux, « une volonté de surenchère permanente » d'un président « qui court après la droite ». « De toute façon, fait remarquer le député Ugo Bernalicis, la double peine est inapplicable quand les pays d'origine s'opposent au retour de ressortissants qu'ils ne reconnaissent pas. » En 2013, le rapport Tuot notait déjà les

**SUR 91 000 PERSONNES
INTERPELLÉES EN 2016
13 000 RECONDUITES
À LA FRONTIÈRE
ONT ÉTÉ RÉALISÉES**

limites de la politique d'expulsion pour des étrangers irréguliers ayant ou pas fait l'objet d'une condamnation. Afin de faciliter les expulsions vers les pays d'origine, un ambassadeur a donc été nommé pour négocier des accords bilatéraux. Mais Macron a déjà prévenu : « Ça ne se fera pas du jour au lendemain. » ■

[@erichacquemand](#)

MURIEL PÉNICAUD PREND GOÛT À SA NOUVELLE FONCTION

« Je pensais détester la politique et finalement j'aime ça. »

La ministre du Travail commence à apprécier la politique. Sévère sur les « trois séances de questions d'actualité au Parlement qui nous mobilisent une heure et demie, transports compris », elle confie avoir aimé le débat parlementaire sur les ordonnances. « En politique, le facteur humain fait la différence », juge l'ex-DRH de Danone qui a pris sa carte à En marche ! avant sa nomination. Un regret : « Tous les coups sont permis en politique. » Une allusion à l'affaire Business France, à laquelle son nom est associé.



Le roman du flic de Fillon

Le commissaire Frédéric Lauze, patron de la sécurité publique dans le Val-d'Oise, publie son troisième livre, le roman « Téchouva », chez L'Harmattan. Dans le judaïsme, la téchouva désigne un processus de repentance et de retour à l'essentiel. Niçois, ancien para au Liban, Frédéric Lauze a notamment été le conseiller police de François Fillon à Matignon. Cet homme de terrain livre une réflexion intime sur la condition humaine, à travers la quête d'une nouvelle jeunesse de son héros.

PARIS MATCH

MENACE NUCLÉAIRE
10 JOURS EN CORÉE DU NORD
REPORTAGE

RAQQA
LES BOURREAUX
RENDENT
DES COMPTES

ucteur
médiennne pendant
al de Cannes,
ai 2013.

AFFAIRE WEINSTEIN

LA RÉVOLTE DES ACTRICES

*Il est temps de
dénoncer haut et fort
ce système terrifiant »*

MARION COTILLARD

www.parismatch.com

M 02533 - 3570 - F: 2,90 €

